



Communiqué

Service de l'eau

Saint-Sulpice II : Lausanne attribue le marché de mise en œuvre d'une filière de potabilisation de l'eau unique en Suisse et en Europe pour traiter les micropolluants.

Après un appel d'offre lancé en février 2019, la Municipalité de Lausanne a décidé en novembre 2019 d'adjuger le marché pour les prestations de conception, fourniture, réalisation et mise en service des équipements de la nouvelle usine de production d'eau potable « Saint-Sulpice II » au consortium franco-suisse WABAG-OTV VEOLIA pour un montant de 37.4 millions de francs. Conformément au programme de législature 2016-2021 de la Municipalité, cette filière multibarrière, innovante et évolutive, unique en Suisse et en Europe permettra de produire une eau potable de grande qualité à l'horizon 2025 pour l'ensemble de l'agglomération lausannoise.

L'installation actuelle de Saint-Sulpice, mise en exploitation en 1971, arrive en fin de vie. Depuis 2014, le Service de l'eau a réalisé des essais et des pilotes de traitement pour tester l'ensemble des technologies disponibles pour l'élimination des micropolluants (oxydation, adsorption sur charbon actif ou filtration membranaire) et définir la meilleure filière de traitement à mettre en œuvre.

Au-delà de la réponse aux exigences légales de l'ordonnance sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD), la Municipalité de Lausanne se fixe pour objectif de produire une eau de très bonne qualité sur les paramètres de la turbidité, de la microbiologie et des micropolluants. « Saint-Sulpice II » assurera une grande sécurité et fiabilité de la production d'eau potable. Sa capacité nominale de production, de plus de 100'000 m³ par jour, couvrira durablement entre 30 et 50% de la demande en eau potable de la région lausannoise pour les 20 prochaines années. L'eau potable sera produite par une filière multibarrière innovante et évolutive composée d'un noyau de traitement central autour d'une double étape d'adsorption par charbon actif et de membranes d'ultrafiltration. L'intégration d'une étape d'oxydation avancée (ozone + eau oxygénée) a été retenue de façon à garantir un potentiel d'amélioration pour l'élimination des micropolluants. Environ 10 à 15% du débit sera traité enfin par nanofiltration. Ceci aura pour but d'améliorer les performances globales d'abattement des micropolluants et d'acquérir de l'expérience dans l'exploitation de ce procédé, très efficace, mais encore peu utilisé en eau potable à cet effet.

Le Service de l'eau a publié le 14 février 2019, un appel d'offres ouvert au niveau européen pour les prestations de conception, fourniture, réalisation et mise en service des équipements de la nouvelle usine de production d'eau potable « Saint-Sulpice II ». Le 7 novembre 2019, la Municipalité de Lausanne a décidé d'adjuger le marché au consortium franco-suisse WABAG-OTV VEOLIA pour un montant de 37.4 millions de francs. Cette filière multibarrière, innovante et évolutive, unique en Suisse et en Europe produira dès 2025, une eau potable de grande qualité. Le montant total du Préavis 2018/48 prévoit une dépense de 82 millions. Les 45 millions restant seront consacrés aux travaux de terrassement, génie civil, démolition, aménagements architecturaux et paysagers, électricité, ingénierie etc.

Le projet complet de construction de cette nouvelle usine (y compris le renouvellement de la prise d'eau au lac) sera entièrement réalisé selon la méthode BIM (méthode de travail avec maquettes numérique et paramétrique 3D qui contient des données intelligentes et structurées). Cette méthode rendra la phase de conception/construction plus efficiente (meilleure gestion des conflits entre les différents corps de métier, meilleure visualisation des volumes et des places de travail



validation anticipée du projet par l'exploitant, gestion du phasage des travaux, contrôle des quantités et des coûts...) mais permettra également d'obtenir une maquette numérique de l'usine telle que construite intégrant l'ensemble des données utiles à sa future exploitation. « Saint-Sulpice II » se situe sur le même emplacement, parallèlement à l'ancienne station, qui continuera de fonctionner jusqu'à la mise en service des nouvelles installations.

En décembre 2019 un concours d'architecture et d'aménagement paysager selon la norme SIA 142 sera lancé pour les aménagements des façades, des locaux non techniques et l'insertion paysagère du site en renforçant leur qualité écologique et énergétique. La Municipalité de Saint-Sulpice sera partie prenante au jury. Les résultats sont attendus en juillet 2020. Après validation de la mise à l'enquête, les travaux pourront alors débuter dès l'été 2021 pour une mise en service d'une première partie (traitements membranaires) dans le courant de l'année 2023. L'installation complète devrait être achevée en 2026.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch/eau

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la sécurité et de l'économie : 079 964 27 39
- Sébastien Apothéloz, chef du Service de l'eau : 079 444 03 23
- Christophe Mechouk, chef de division études et constructions, chef de projet. 079 212 89 05

Lausanne, le 6 décembre 2019

Le Service de l'eau fait partie de la Direction de la sécurité et de l'économie de la Ville de Lausanne. Il est certifié ISO 9001, ISO 14001 et ISO 22000 pour la qualité de l'ensemble de ses services, le respect de l'environnement et la maîtrise de la sécurité alimentaire. Son laboratoire est accrédité ISO 17025 (STS 300) pour les contrôles de la qualité de l'eau. Il a obtenu le label Solidarité'eau suisse pour son implication dans un partenariat public-public.